



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22053440

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

19 AVR. 2022

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0651 890 379**

Nom

(en entier) : **AIR CLEAN VENTILATION**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Rue du Commerce, 13 B. A à 1400 NIVELLES**

Objet de l'acte : TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

DECISION DE L'ADMINISTRATEUR UNIQUE DU 01/03/2022

J'ai décidé de transférer le siège social de la société de l'adresse actuelle Rue du Commerce, 13 B. A à la Rue de l'Industrie 17A -1400 NIVELLES.

L'ancien siège social Rue du Commerce, 13 B. A n'est plus en service.

Un mandat est conféré à la Srl « FISC.PRO », dont le siège social est établi à Nivelles, Chaussée de Bruxelles, 192, numéro d'entreprise « 0436.006.981 », valablement représentée par son administrateur, Monsieur Ludovic RINALDI, afin de procéder, le cas échéant, à la publication de la décision aux annexes du Moniteur Belge, à la modification auprès de la Banque Carrefour des Entreprises, à la modification auprès de la TVA.

Ludovic RINALDI
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/04/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).